



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 07 / 2026 à 09:49

Date de publication : mercredi 6 mai 2026 à 05:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 05/05/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

LE MAG

Siège social : 9 place saint bruno 38000 GRENOBLE

Capital : 300 € **Objet social :** Restauration rapide sur place et à emporter, vente de plats cuisinés, snacks et boissons **Président :** M HARICHANE Charef demeurant 1 allée de la porte des champs 78240 CHAMBOURCY élu pour une durée de 99 ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/400aad34-46a7-44b4-b144-9422c1a08a1e-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex